



2026-09-13 - CDO - NOTE AUX ARBITRES et CLUBS

Thématique :	CDO
Destinataires :	Officiels CLUBS
Nombre de pièces jointes :	
☐ Echéance de réponse :	
X Information	

Ce qu'il faut retenir:

Information saison 2026 - 2027:

- 1 – REGLEMENT INDEMNITES OFFICIELS
- 2 – RAPPEL INDISPONIBILITES
- 3 – RAPPEL STATUT JOUEURS / ENTRAINEURS
- 4 – RAPPEL DEROGATION
- 5 – POINT SITUATION ARBITRES DEPARTEMENTAUX

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon début de saison.

Quelques points à aborder :

1 – REGLEMENT DES INDEMNITES « ARBITRES »

Le comité directeur 64 a voté en fin de saison dernière le règlement généralisé des indemnités et frais d'arbitrage par virement. Cette disposition a été présentée aux clubs lors de l'Assemblée générale de juin 2026. Merci de prendre vos dispositions pour respecter cette décision

2 – INDISPONIBILITES DES ARBITRES

Merci de respecter les délais pour la saisie de vos indisponibilités et votre engagement en tant qu'officiel (les retours de désignations doivent être exceptionnels et justifiés). Pour rappel, pour vos communications par sms, merci de signer vos sms

3 – STATUT JOUEURS ET/OU ENTRAINEURS DES ARBITRES

Si ce n'est pas fait, merci d'informer vos répartiteurs si vous jouez ou si vous entraînez afin de mettre à jour votre fiche FBI pour éviter de vous désigner en même temps que vos matchs

4 – DEROGATIONS

Pour les clubs, merci de valider les dérogations en tant et en heure pour éviter de modifier les désignations des officiels au dernier moment. Pour toutes les dérogations non validées dans les temps, les arbitres désignés en amont seront susceptibles de ne pas être remplacés

5 – POINT SUR EFFECTIFS ARBITRES DEPARTEMENTAUX

Pour information, nous avons, cette année, un nombre d'arbitres départementaux en baisse. Avec des années sabbatiques, des mutations hors comités et de nombreux arbitres qui n'ont pas donné signe de vie malgré de multiples relances. Malgré des camps de formation toujours plein, nous n'arrivons pas à augmenter le nombre d'officiels et à les fidéliser dans leur fonction. Nous avons besoin de vous pour faire de l'arbitrage une activité attractive ; cela passe par des formations internes à vos clubs, une valorisation et un respect de la fonction.

Difficultés pour la saison à venir : Nous ne savons pas le nombre de rencontres que l'on pourra couvrir :

- Nombre d'officiels insuffisants
- Jeunesse des officiels : beaucoup sont joueurs et/ou entraîneur, protection des jeunes (ne seront pas désignés sur toutes les catégories avec poursuite du tutorat)
- Baisse du nombre d'arbitres régionaux (notamment R3) – La ligue reste prioritaire et nous demandera des arbitres pour couvrir la R3 / Pour info, sur la première journée de championnat, la Ligue nous a demandé de couvrir 4 rencontres R3 soit 8 arbitres en moins pour nos désignations

Nous nous efforcerons de faire au mieux pour cette saison qui s'annonce compliquée pour la CDO et donc pour nos clubs qui devront prendre le relais pour couvrir des rencontres.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette note,

Bonne saison.

Bien sportivement,

Aurélien Zanette,

Président de la commission des Officiels

Comité départemental de Basket-Ball des Pyrénées Atlantiques

Contact : Président de la CDO64

E-mail : cdo@basket64.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien ZANETTE Président de la CDO 64	Aurélien ZANETTE Président de la CDO 64	Aurélien ZANETTE Président de la CDO 64
Référence	2026-09-13 - CDO - NOTE AUX ARBITRES et CLUBS	